

*Septembre nous produit
Les plus délectables des fruits.*



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N°6
du vendredi 5 septembre 2008

Prochain conseil
13 Octobre à 20h30

Septembre 2008

Jean Louis VIGNON, maire, a réuni ce jour le conseil municipal pour y débattre de la rentrée scolaire, l'aire de jeux, les travaux à venir...

En préambule, le Maire rappelle que durant l'été des dégradations ont eu lieu au foyer des jeunes, que des plaintes ont été déposées et qu'une fois les individus identifiés par la gendarmerie, il sera demandé le remboursement des frais de remise en état. Il rappelle aussi la reconduction de l'arrêté de non consommation d'alcool en vigueur sur la commune (extrait en page 4).

I Rentrée Scolaire

Pascale CORRE détaille les effectifs et les nouveautés de cette rentrée 2008-2009. 8 classes, et 195 élèves fréquentent l'école communale. La rénovation de la 8^{ème} classe, la mise en place du soutien scolaire entre 12h50 et 13h20 et une nouvelle pièce pour la sieste sont les principaux aménagements de cette rentrée. En parallèle, l'aide aux devoirs pour les enfants fréquentant la garderie est maintenue.

II Log'Ado

La saison Log'Ado s'est achevée le 15 août après 1 ½ mois d'exercice. Le bilan semble satisfaisant puisque la fréquentation des enfants de St Urbain (sur 4 communes) aux activités avoisinait les 42% au cours du mois de juillet. 26 adhésions ont été enregistrées représentant 20 familles. Les activités proposées étaient dans les secteurs sportifs (ping pong, jeux de pistes...), artistiques (poterie, déco..) ou des sorties (3 curés, bowling, patinoire...) Une réunion bilan sera faite avec l'association et les parents dans les semaines à venir.

III Aire de Jeux

Lancée par la précédente municipalité, le conseil a voté

par 11 voix, le choix de l'entreprise Sport France, pour l'élaboration d'une aire de jeux près du terrain de foot. Une pyramide de cordes, des jeux mobiles, un édifice pour enfants et un tourniquet (voir photos ci-dessous) formeront le futur complexe entouré de bancs pour 39 991 €.

IV Travaux divers

- Le château d'eau a été repeint, l'élévateur de la salle Ty Kreis-Ker est fonctionnel, des travaux d'étanchéité à l'école seront à réaliser
- Le maire demande à la commission Voirie et Sécurité de réfléchir à un plan de sécurisation du bourg et à l'aménagement de la voirie de la résidence rurale.

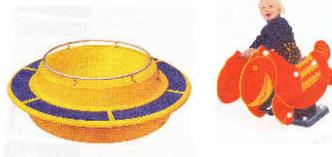
V Questions diverses

Le conseil vote à l'unanimité l'exonération des pénalités de retard des entreprises pour Ty Kreis-Ker.

Le conseil vote à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe qui devrait être alloué à Claudine Autret, suite à la réussite de son examen professionnel.

Le conseil alloue une subvention exceptionnelle de 45 € à la FNATH.

*L'intégralité des comptes-
rendus sont consultables en
mairie ou sur le site
www.saint-urbain.com*



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



Saint-Urbain
(29270 - Commune)

Chiffres clés

Enquête annuelle de recensement 2007

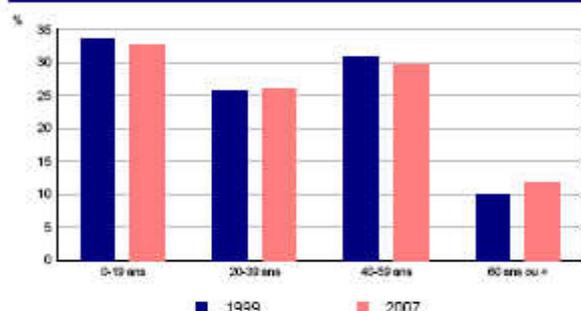
Population

	2007	1999
Population	1 411	1 199
Part des hommes (%)	51,5	50,5
Part des femmes (%)	48,5	49,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP00 - Exploitations principales

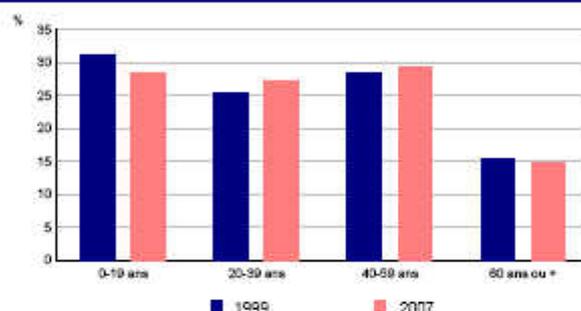
Depuis 1999, la population a augmenté de 212 habitants, soit une progression de 17,7%.

Répartition des hommes selon l'âge



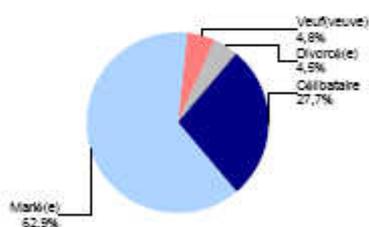
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP00 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP00 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2007 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2007
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	1 287
la même région (%)	95,8
la même commune (%)	71,7
le même logement (%)	67,1
une autre région ou à l'étranger (%)	4,2

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Type d'activité

	2007	1999
Population	1 411	1 199
Actifs	724	564
Actifs occupés (%)	47,5	42,5
Chômeurs (%)	3,8	4,0
Inactifs	687	635
Retraités ou pré-retraités (%)	14,2	12,6
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	6,5	11,6
Autres inactifs (%)	28,0	28,8

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP00 - Exploitations principales

Population active

	2007	1999
Population active (15-64 ans)	722	564
Population active occupée	668	509
Chômeurs	54	55
Taux d'activité (%)	77,0	68,8
Taux de chômage (%)	7,5	9,8

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP00 - Exploitations principales

Les résultats complets du recensement sont disponibles sur le site internet:
www.saint-urbain.com.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ETAT CIVIL

Naissances :

Le 29 août 2008 est né **Nathan CAROFF** domicilié 35 allée des Noisetiers.

Mariages :

Le 16 août, mariage de **Xavier PORHIEL** et **Virginie DANTEC**

Décès :

Le 20 juillet est décédé à Saint-Urbain, **Jean LE CAM** domicilié au Quinquis

3237, LE NUMÉRO UNIQUE POUR LES PHARMACIES DE GARDE



En semaine entre 19h et 21h et de 9h à 21h, les dimanches et jours fériés. Après 21 heures les appels vont à la gendarmerie. Pour des raisons de sécurité, les patients doivent, en effet, se présenter dans une gendarmerie, avec leur papier d'identité et leur ordonnance, pour se voir délivrer le sésame leur permettant de se rendre à la pharmacie de permanence la plus proche de leur domicile.

En cas d'urgence appeler le 15

Les gardes des pharmacies sont affichées sur les portes de celles-ci et à la gendarmerie.

Si votre voisin ne reçoit pas le Lann Urvan, un exemplaire l'attend en mairie ou sur le site internet

N'hésitez pas à nous le signaler !

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Vous êtes en litige avec une personne et vous souhaitez éviter un procès.

La conciliation concerne les conflits d'ordre civil, comme :

- les difficultés de voisinage de tout ordre (bornage, droit de passage, mur mitoyen)...
- les différends entre propriétaires et locataires,
- les créances impayées,
- les malfaçons de travaux.

Le conciliateur de justice n'intervient pas :

- en matière de divorce ou de séparation de corps,
- dans les affaires d'état civil,
- dans les conflits entre un particulier et l'Administration, il faut alors s'adresser au Médiateur de la République.

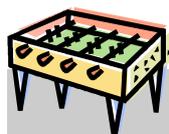


Permanences :

- Mairie de Loperhet : 2ème mardi de 9h à 12h (salle Steredenn),
- Mairie de Daoulas : 2ème mardi de 14h à 17h (salle Kerneis haut)
- Mairie de Plougastel Daoulas : dernier jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (mairie)

Le conciliateur de Justice est nommé par le Président du tribunal d'Instance, et il est assermenté. Les accords signés en sa présence entre les 2 parties font actes. M. OMNES est le conciliateur du canton de Daoulas.

Vous pouvez vous adresser au conciliateur de justice sans formalité : par simple lettre (à la mairie de Daoulas), par mail (rolland.omnes@orange.fr), par téléphone ou en allant le voir.



FOYER DES JEUNES



Le foyer des jeunes a rouvert ses portes. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir au bilan de fonctionnement de cet été et à vos attentes pour l'année à venir. Le mois de septembre sera consacré à la réorganisation du fonctionnement avec les communes adhérentes. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Célyne (l'animatrice de Log'Ado) au 06 77 17 93 07.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Cette rubrique récurrente, illustrée par un dessin est à visée humoristique. Elle illustre cependant des préoccupations d'habitants qui viennent en mairie



CIVISME

Des encombrants ont été déposés sauvagement dans la nature, notamment à Créac'h Balbé. Tous les déchets doivent être jetés mais pas sur la voie publique ! Les **poubelles individuelles** servent aux déchets ménagers, **les conteneurs** au bourg pour le verre, le plastique, le papier ; **les déchets verts** dans l'espace alloué près de la station d'épuration et **les encombrants**, style armoire, ferraille, gravats sont à amener à la déchetterie de Daoulas. Pour que les paysages de Saint-Urbain restent admirables et que les promeneurs ne glissent pas sur des peaux de bananes ou de la ferraille abandonnée,

merci de respecter ces règles.

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express) :

Jusqu'au 31 Octobre:

Du lundi au samedi de 9h à 12h / de 14h à 19h



RELAIS PARENTS ASSITANTES MATERNELLES

Accueil sans rendez-vous :

le matin de 9h30 à 12h00

Accueil avec rendez-vous :

L'après midi

3 route de la gare, Daoulas.

Tél./fax : 02 98 25 87 26



Arrêté de non consommation d'alcool

Article 1 : la consommation d'alcool sera interdite sur les voies communales et dans les lieux publics suivants, tous les jours entre 18h et 6h du matin et ce, du vendredi soir au dimanche soir, les jours fériés et tous les jours de la semaine en période scolaire :

- Sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives,
- Autour de la Mairie,
- Place de la Mairie,
- Autour de la salle Ty Kreis-Ker,
- Autour de la maison des associations Ty an Holl,
- Place de l'église.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Jean-Louis VIGNON a présenté, lors d'une réunion de bienvenue, la commune aux nouveaux habitants de Saint-Urbain. Suite aux invitations individuelles, une vingtaine de personnes a répondu présente. La matinée s'est terminée par une collation.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

LES VIRADES DE L'ESPOIR Pour vaincre la Mucoviscidose

Concours de dominos et de pétanque le 20 septembre
Chorale (église de Kernilis) le dimanche 21 septembre
Tournoi de Badminton le samedi 27 septembre

Et le **dimanche 28 septembre à KERNILIS**, de nombreuses activités :

Randonnées VTT, cyclo, marche, équestre et Trail.

Nombreuses animations sur le site

Animation musicale

Restauration sur place

Tombola

Grand repas à partir de 12h

Renseignement et réservation sur le Blog : <http://weekend2lespoir.over-blog.com>
www.virades.org. Tél. : 01 40 78 91 91



CHORALE KAN AR VAG



La chorale a repris ces activités.
Nouveaux choristes et personnes désirant connaître le chant choral, vous êtes les bienvenus.
Assemblée Générale le jeudi 18 septembre.
Aucune formation musicale n'est exigée.
Renseignements : 02 98 20 01 15.

Groupement d'Action Culturelle de Landerneau

Le GAC propose toute une palette d'activités culturelles : chant, arts du cirque, Hip Hop,... Les ateliers se déroulent de mi-septembre à mi-juin.

Les inscriptions auront lieu le samedi 13 septembre de 10h à 18h à l'espace Saint-Ernel lors du carrefour des associations.

Renseignements :

02 98 21 61 50 ou www.gac-landerneau.infini.fr



LE CLSH vous propose

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE
9h30 à 17h00 à LOPERHET**
(dans la cantine municipale)

**FOIRE A LA PUERICULTURE AUX
VETEMENTS ET AUX JOUETS
de 0 à 16 ans**

Entrée: 0,50 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Dépôt de vente le **samedi 13 septembre de 9h à 17h**
pas plus de 15 articles par personnes hors jouets.
10 % des ventes seront remis au centre de loisirs
intercommunal du pays de Daoulas

Renseignements au **06 23 16 57 41** ou **06 89 03 59 20**

CENTRE DE LOISIRS DE DAOULAS

Enfants de 3 à 12 ans

Tél. : 02 98 07 34 15

Ouvert les mercredis

et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

DEVENEZ SECOURISTE BENEVOLE



Vous avez l'esprit d'équipe ? Vous aimez l'action ? Vous avez du temps à consacrer à une cause utile ?
Rejoignez l'équipe des secouristes de la Croix Rouge de Landerneau. Formé, équipé et encadré, vous agirez dans le cadre d'une équipe soudée.

Croix-Rouge Française – Délégation Locale de Landerneau

Allée des Haras – 29800 Landerneau

Tél/Fax : 02 98 85 01 10 @ : stephane.bellec@croix-rouge.fr

SUPER LOTO

En partenariat, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français et l'Amicale Laïque de L'Hopital Camfrouit organisent

un Grand Loto le 21 Septembre 2008 à partir de 14h - Salle omnisports de L'Hopital Camfrouit

De nombreux lots seront mis en jeu, tels que console wii : 2 bons d'achats de 200 € 4 bons de 150 €, appareil photo numérique, 2 VTT, 1 GPS et de nombreux autres lots

Les fonds ainsi récoltés seront partagés entre les 2 associations, le SPF pour venir en aide aux familles en difficulté du canton et l'Amicale Laïque pour participer au financement des activités sportives et culturelles de l'association.

VEenez NOMBREUX

Le prochain bulletin paraîtra vers mi-octobre, veuillez déposer vos annonces concernant octobre et novembre en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 3 octobre dernier délai.

Merci.



VIE SCOLAIRE



Le **2 septembre**, la rentrée des classes a eu lieu dans l'école publique de Saint-Urbain, avec **8 classes**, dont **4 niveaux uniques** (MS, GS, CP et CE1).

Les **enseignants** ont été reçus en mairie en même temps que le personnel communal en charge de l'école lundi 1er septembre.



Les **professeurs des écoles** (de gauche à droite) Adeline POULMARCH, Sylvie BOUÉ, Yann SIMON, Daniel GOURMELON (directeur), Céline BEAUGENDRE, Gaëlle GOURVÈS, Karine BARATELLI et Martine LE MARTELOT .

Répartition des effectifs dans les classes

CM1 (10) - CM2 (15) = 25 : Daniel GOURMELON

CE2 (11) - CM1 (14) = 25 : Gaëlle GOURVÈS

CE1 (6) - CE2 (16) = 22 : Sylvie BOUÉ

CE1 (22) : Karine BARATELLI

CP (19) : Martine LE MARTELOT

GS (23) : Céline BEAUGENDRE

MS (25) : Yann SIMON

PS1 (10) - PS2 (24) = 34 : Adeline POULMARCH

Décharge de Daniel GOURMELON le jeudi

assurée par Jean-Yves CHABERT

Total primaire : 113

Total maternelle : 82

Total école : 195

GARDERIE

Tarifs Heure : 1,98 €

Goûter : 0,53 €

Accueil lundi, mardi, jeudi
et vendredi à partir de 7h30 le matin et
de 16h30 à 18h30 le soir.



PAIEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Afin de faciliter le paiement des factures de goûter/garderie de l'école, la mairie vous rappelle qu'il est possible de procéder par prélèvement automatique.

Pour cela il vous suffit de compléter un imprimé disponible en mairie ou en garderie et de joindre un Relevé d'Identité Bancaire. Le paiement peut également se faire par chèque CESU.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2008-2009

(semaine de 4 jours)

Toussaint : du vendredi 24 octobre (après la classe) au jeudi 6 novembre (au matin)

Noël : du vendredi 19 décembre (après la classe) au lundi 5 janvier (au matin)

Hiver : du vendredi 6 février (après la classe) au lundi 23 février (au matin)

Printemps : du vendredi 4 avril (après la classe) au lundi 20 avril (au matin)

Été : le jeudi 2 juillet (après la classe).



VIE SCOLAIRE

TARIF REPAS SIVURIC

Repas régulier	Repas occasionnel	Repas sans réservation	Enfant résidant à l'extérieur	Repas adulte
QF1 = 2,27 €	QF1 = 2,73 €	4,83 €	4,83 €	5,04 €
QF2 = 2,70 €	QF2 = 3,24 €			
QF3 = 2,99 €	QF3 = 3,58 €			
QF4 = 3,38 €	QF4 = 4,06 €			
QF5 = 3,73 €	QF5 = 4,47 €			



AIDE AUX DEVOIRS

Pour agrandir l'équipe de bénévoles et offrir plus de souplesse à l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles le lundi et/ou le jeudi à partir de 16h30. Pour tous renseignements veuillez contacter Pascale CORRE au 02 98 25 03 04.



MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 15 au 19 septembre	Crêpe fromage Boulette de bœuf Haricot beurre Fruit Flan caramel 	Pastèque  Jambon blanc Torsade Fromage : camembert bio Compote et biscuit	Salade de tomates concombre Poulet label Pommes frites Fromage : Leerdamer Crêpe au sucre	Salade de betteraves bio Blanquette de poisson Poêlée brocolis champignons Petit nova  Fruit
Du 22 au 26 septembre	Méli mélo de choux Petit brin de veau Carottes vichy bio Yaourt au sucre de canne 	Macédoine rémoulade Omelette à la tomate Pommes de terre au four safranées Fromage : mini babybel Fruit	Pastèque  Tagine de volaille Semoule couscous Fromage : Tome noire Poire cuite aux amandes	Saucisson à l'ail Dos de lieu frais marinée Galettes de légumes Yaourt  Fruit
Du 29 septembre au 3 octobre	Tomates mozzarella Chipolatas  Coquillettes Petit nova Compote de pêche	Toast aux rillettes de thon Rôti de dindonneau Haricots verts  Fromage : Gouda Fruit bio	Soupe  Kig ha Farz Légumes Fromage des pyrénées Kiwi	Salade d'agrumes Filet de saumon frais Gratin de courgettes Yaourt sucré Abricots crème anglaise

Les menus du mois d'octobre seront affichés à l'école et sur le site internet

LES EMPLOYEES COMMUNALES AU SERVICE DE L'ECOLE



Sylviane OMNES
Cantine
Garderie du soir

Claudine AUTRET
ATSEM
Grande Section
garderie du soir

Laurence MINOUX
ATSEM
Moyenne Section
garderie du Matin

Patricia LAOT
ATSEM
Petite section

Maïté CHAILLEU
Cantine
Garderie du matin

ENVIRONNEMENT



Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un questionnaire sur l'eau

« **L'eau c'est la vie . Donnez votre avis** »

Pour vous aider à y voir clair, la CLCV organise avec la participation de l'Agence de l'Eau une réunion d'information sur les enjeux de cette consultation le **jeudi 2 octobre à 20h30 à la salle Ty Kreis-Ker à St URBAIN**

Cette consultation précède l'approbation définitive du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) lequel comprend un programme d'actions pour parvenir à un bon état écologique et chimique des eaux en 2015.

Consommateurs, vous avez la parole, prenez la !

Venez nombreux.



1 La pelouse



LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET LES MATÉRIELS

La mousse prolifère ?

La meilleure solution consiste à remédier aux causes qui favorisent la mousse : sol tassé et acide, stagnation d'eau, tonte trop courte, graminées du gazon mal adaptées à l'ombre.

Les remèdes :

- Décompacter et aérer le sol avec un scarificateur, de préférence en fin d'été.
- Chaulage léger en automne : chaux agricole, dolomie (3kg pour 100 m²).
- Apport de compost fin en hiver (0,5 kg/ m²) ou d'engrais organique au printemps.



Scarificateur

→ Et surtout : tondre plus haut (6 à 8 cm).

→ Ressemer un gazon adapté à l'ombre.

Outil :

→ Scarificateur à main ou à moteur.

Le trèfle est envahissant ?

C'est le signe d'un manque d'azote dans le sol car le trèfle peut capter celui de l'air.

Les remèdes :

- Apport d'azote organique en fin d'hiver : compost, fumier granulé, engrais organique...



La pelouse



Des herbes indésirables s'installent ?

Elles profitent des tontes trop courtes et du piétinement qui laissent des espaces de terre nue.

Les remèdes :

- La tonte haute (6 à 8 cm) limite le développement des plantes à feuilles larges (pissenlit, plantain, pâquerette...) et favorise l'enracinement et la résistance de l'herbe. De plus, elle épargne les nombreux insectes utiles au jardinier.
- Choisir un gazon de bonne qualité (Label Rouge) bien adapté au terrain et à l'usage.



Couteau à désherber

Les outils :

- Supprimer régulièrement les pissenlits, les paretelles avec un couteau à désherber.

Pour plus d'informations :

- Découvrez toutes les solutions sans pesticides dans : «Comment jardiner sans pesticides», livret disponible sur demande dans votre jardinerie ou à la Maison de la Consommation et de l'Environnement - MCE au 02 99 30 35 50 (2,22 € payables en timbres) • Rendez-vous sur le site de la MCE www.mce-info.org/pesticides ou celui de Rennes Métropole www.rennes-metropole.fr, rubrique Cadre de vie/Environnement/Jardinage.

À éviter

- les engrais «pelouse» contenant aussi un désherbant sélectif et un anti-mousse. Les désherbants «pelouses» migrent aussi dans l'eau.
- l'antimousse à base de dichlorophène : dangereux pour l'environnement et les organismes aquatiques, nocif. Celui à base de sulfate de fer acidifie la pelouse et renforce la mousse l'année suivante.

Les «Jardifiches»

VIE ASSOCIATIVE



Association culturelle

Siège social :

Mairie

29460 Logonna-Daoulas
asambles@orange.fr

Jeudi 18 septembre: Rentrée de « Graines de mots » :

L'activité reprendra le **jeudi 18 septembre à 20 heures, salle des anciens à Logonna**. Les participants s'y retrouveront pour la rentrée, et ensuite le **3^{ème} jeudi de chaque mois, mêmes lieux et heures**. Elle comprend : **orthographe, grammaire et vocabulaire**, dans la plus grande convivialité. Elle est **ouverte à tous à partir du CM2**.

L'adhésion à Asambles (13 €), permettant l'entrée gratuite aux conférences, est nécessaire.

Les scolaires bénéficient de la gratuité.

Inscriptions : auprès de Marcie Chol au **06 37 48 25 69**

Mail : kermacie@yahoo.fr

Samedis 4 et 11 octobre : Formation aux premiers secours (en 2 journées de 7h) assurée par La Protection Civile de Brest.

Pour information : Ce diplôme est exigé pour l'entrée dans de nombreuses grandes écoles. Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir contacter : Elise Kerhoas au 02 98 20 69 23 ou asambles@orange.fr en précisant bien vos nom, adresse, téléphone et courriel

ROMPRE LA SOLITUDE AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE

Les bénévoles du secours catholique invitent les personnes seules ou isolées à partager un goûter avec d'autres personnes des communes voisines.

Ce goûter, qui sera offert gratuitement sera un moment de rencontres, d'échanges et de convivialité. Il aura lieu le mardi 7 octobre à 14h30, salle municipale Kéromnes à Daoulas.

Renseignements et inscriptions auprès de Luc Baudin.

Tél : 02 98 20 12 74 ou Marie-Louise LE GALL au 02 98 20 03 10.

En ce mois de rentrée, l'équipe paroissiale de l'abbaye de Daoulas propose:

- l'Eveil à la foi pour les plus petits,
- la Catéchèse Familiale pour les élèves de CE1
- le Catéchisme pour les élèves du CE1 à la 6^{ème}
- la Pastorale des Jeunes pour les adolescents

Pour toute information appeler la permanence de l'ensemble au 02 98 25 80 47



ENSEMBLE PAROISSIAL DE L'ABBAYE

MARCHE DE RENTRÉE LE 21 SEPTEMBRE 2008

Proposition d'une marche, suivie d'un temps festif puis, pour ceux qui le souhaitent, d'un temps de prière. Trois points de départ sont prévus. Vous trouverez ci-dessous le déroulement de la journée.

Déroulement de la journée :

Départ : vers 9h30 : chapelle de Trévarn (Saint-Urbain)

vers 10h : bourg de Saint-Urbain

vers 10h30 : entrée du bourg d'Irvillac

Arrivée : entre 11h et 12h salle Kerlévénez à Irvillac. Accueil des marcheurs et de tous ceux qui souhaitent participer à ce rassemblement. Temps convivial : café, apéritif, découverte des panneaux des différents mouvements et services de l'Ensemble Paroissial, diaporama...

Pique-nique : entre 12h et 13h, chacun prévoit son pique-nique.

Temps festif/loisirs : 13h à 15h : jeux d'intérieur ou d'extérieur (cartes, dominos, pétanque, palets, foot...)

Temps de prière : messe à 15h en l'église d'Irvillac animée par le groupe Alliance de Plougastel Daoulas.

Pour tous renseignements : Maison paroissiale d'Irvillac au 02 98 25 80 47.

VIE ASSOCIATIVE

1ER FORUM DES ASSOCIATIONS

Merci à tous d'être venus nombreux à ce premier forum des associations de la commune de Saint-Urbain ce 6 septembre 2008. Merci surtout à tous les représentants bénévoles des 27 associations d'être venus, une fois de plus, pour prendre le temps de présenter à notre commune leurs activités si diverses, si nombreuses. **Il en existe en France plus d'un million.**

L'année dernière, nos concitoyens en ont créé plus de 69 000, ce qui fait près de 190 par jour. Dans les nouvelles créées au niveau national, il y en aura au moins 3 de St Urbain : le club de fléchettes, le club de Nunchaku-Freestyle, et celui de théâtre à venir. Cette vitalité associative repose sur des bénévoles, qui de façon désintéressée, consacrent chaque jour du temps, de l'énergie et quelquefois même de l'argent, pour animer les associations.

Le monde associatif est un monde de cohésion sociale, de rencontres entre les habitants, ce fût le cas lors de ce forum. Si vous avez manqué cette réunion, rendez-vous sur le site internet de la commune, où vous retrouverez les coordonnées et descriptifs des associations.



Julien POUPON, chargé des associations

Après ce carrefour des associations, les membres du Club Féminin font une enquête :
Y aurait-il des personnes intéressées par ces activités de loisirs créatifs **en Soirée**.
Pour répondre, contacter la mairie .

ATELIER DE BRICOLAGE

Reprise des activités samedi 27 septembre à partir de 14h à Ty an Holl

Pour tout renseignement contactez Odile THOMAS
au 02 98 25 02 22.

BIBLIOTHEQUE

Ouverture :

Mardi de 16h30 à 18h ;
Jeudi de 20h à 21h ;
Samedi de 10h30 à 12h.



JOURNEE DU PATRIMOINE

La chapelle de Trévarn sera ouverte
samedi 20 et dimanche 21 septembre
de 14h à 18h

Pendant la visite une présentation des travaux sera faite.
Visite gratuite, libre ou guidée.

Petites annonces

✓ **Vends VETEMENTS FILLE** : 9 mois ; 12 mois et 2 ans. Manteaux, pantalons, pulls, T-Shirt manches longues, robes, collants, chaussettes.

N'hésitez pas à m'appeler pour plus de renseignements ou pour venir les voir. Céline : 02 98 25 07 46.

✓ **A vendre bois de chauffage** (50 cm), sec de 2 ans, livré. Tél : 02 98 25 04 37.

✓ **A vendre** : - **canapé** convertible + 2 fauteuils tissu imprimé marron et accoudoir bois. 200 €.

Machine à laver (avec hublot, peu servi) marque CANDY. 300 €. Tél:02 98 25 91 52 (après 19 h).

✓ Couple installé sur Saint-Urbain **recherche une personne pour garde d'enfants** (9 ans et 6 ans) à domicile à l'année :

- le soir de 17h30 à 19h (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ;
- Le mercredi de 8h30 à 19h.

Paiement en CESU. Si vous êtes intéressés ou souhaitez des renseignements complémentaires, tél : 06 75 25 54 74.

VIE ASSOCIATIVE

NATURVAN

(portrait)



*1ère édition du Trail de Saint-Urbain
organisée par Naturvan et le Comité d'Animation*

Créée en septembre 2007 par Karine Morvan, cette nouvelle association permet aux Saint-Urbannais(e) de pratiquer, chacun à son rythme, la course à pieds, le cyclotourisme ou encore le VTT et la marche (ces 2 dernières sections sont à la recherche de responsables pour la mise en route).

Ouverte à tous, sportifs confirmés ou ultra-débutants, différentes sorties sont proposées afin que chacun puisse y trouver du plaisir, de la motivation et beaucoup de bonne humeur !

A ce jour, l'association compte une quinzaine d'adhérents.

Pour permettre aux non initiés de franchir le cap, une section débutant sera proposée à partir du 13 septembre

pour la course à pieds et à partir du 14 septembre pour le vélo. Toutes les séances seront encadrées par un responsable. Voici les horaires :

Course à pieds

Mercredi - 18h00 (pour tous)

Vendredi - 18h00 (pour initiés)

Samedi - 9h00 (pour débutants)

Dimanche - 9h30 (pour initiés)

Tous les rendez-vous se font sur le parking du stade. La cotisation annuelle est de 15 € (vous pouvez pratiquer les 2 activités). Certificat médical récent obligatoire ainsi que le casque (pour le vélo, bien sûr !).

Cyclotourisme

Mercredi à 8h30 (tous) – sortie d'environ 2 h00

Dimanche à 8h30 (initiés) – sortie d'environ 3h00

Dimanche à 9h30 (débutants) – sortie d'environ 2h00

BUREAU

Présidente : Karine Morvan – 06.74.20.96.13 (renseignements et inscriptions course à pieds)

Trésorier : Christophe Lemétayer – 02.98.25.04.56 (renseignements et inscriptions course à pieds)

Secrétaire : Myriam Gallet – 02.98.25.06.14

Responsables cyclotourisme :

Maurice Guellec – 06.50.60.35.53

Anne-Marie Dantec – 02.98.25.02.44

ASSEMBLEE GENERALE DE VENDREDI 26 SEPTEMBRE – 20H30 – SALLE TY KREISKER

AMIS DE TREVARN ET DU PATRIMOINE

Pendant des siècles, les paysans du Léon ont cultivé le lin et en ont fabriqué des toiles à usage domestique. Vers le XV^{ème} siècle, une industrie de la toile s'est progressivement mise en place : la manufacture des créées du Léon (la créée était le nom de la pièce de toile). Le fil est blanchi avant la confection des toiles. Il suffit pour cela d'une buanderie de la taille d'une petite maison. En breton, on lui donne le nom de "kanndi" qui se traduit littéralement par "maison à blanchir". Quelques uns ont survécu jusqu'à nos jours. Les Amis de Trévarn et du Patrimoine et l'Association Dourdon ont passé plusieurs après-midis pour nettoyer les abords du Kanndi de Penbran. Ce nettoyage s'inscrit dans un projet plus vaste, celui de la route des toiles de Bretagne, et de remise en valeur de certains « kanndi ».



VIE ASSOCIATIVE

QUELQUES DATES A RETENIR

SEPTEMBRE

Dimanche 21 : Marche de Trévarn à Irvillac avec pique-nique, jeux divers, célébration avec le groupe Alliance.

OCTOBRE

Jeudi 2 : 20h30, réunion d'information au sujet de la qualité de l'eau en Bretagne d'ici 2015 à Ty Kreis-Ker (CLCV)

Dimanche 12 : Fête des potirons à Dirinon (Solidarité enfants du Monde)

Dimanche 19 : « Cropping » à Ty Kreis-Ker (Scrap à Lann-Urvan)

Courant du mois : Stage dressage à Pont Prenn (cavaliers du plateau)

NOVEMBRE

du 6 au 12 : Exposition à Ty Kreis-Ker (Amis de Trévarn et du Patrimoine)

DECEMBRE

6 décembre : Repas à Ty Kreis-Ker (Animation Ecole)

20 décembre : Venue du Père-Noël + goûter (Comité d'Animation)

JANVIER

Fin du mois : Repas paroissial de Saint-Urbain à Ty Kreis-Ker (Paroisse)

FETE DES POTIRONS

12 octobre 2008

(Salle polyvalente de DIRINON)

Depuis plusieurs mois, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français et Solidarité Enfants du Monde préparent la fête des potirons 2008.

Au printemps et cet été les 2 associations ont semé, sarclé, bichonné les potirons et autres cucurbitacées.

Cette animation haute en couleurs permet à chacun de découvrir et d'acquérir toutes sortes de cucurbitacées (courges, potirons, pâtissons, coloquintes de toutes variétés...) mises en valeur par des arrangements décoratifs.

Vous trouverez des livres de recettes innovantes, des idées de décoration, vous pourrez admirer des compositions florales intégrant pâtissons et autres courges.

Les amateurs de culture bretonne apprécieront les musiques et chants traditionnels, et pourront même danser.

Les enfants pourront participer à un atelier de maquillage.

Une tombola vous permettra peut-être de gagner une œuvre d'un artiste local mais d'autres animations surprises sont en cours de préparation

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le *Secours Populaire Français* pour les familles en difficultés du canton et *Solidarité enfants du monde* pour des jeunes péruviens.

